

Le programme de développement pour l'après-2015: préparons le terrain!

Pendant la soixante-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Président John W. Ashe et son équipe s'efforceront de mobiliser les États Membres et tous les acteurs concernés pour poser les jalons du programme de développement pour l'après-2015.

À cet égard, les États Membres et d'autres acteurs concernés seront invités à étudier les nouveaux et futurs défis en matière de développement et leurs conséquences sur les deux grands objectifs du programme de développement pour l'après-2015 que sont la lutte contre la pauvreté et l'insécurité et la réalisation du développement durable. À cette fin, le Bureau du Président de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session entend encourager le dialogue et faire respecter les principes énoncés dans la Déclaration du Millénaire de 2000, dans l'espoir que les engagements pris pour la période allant jusqu'à 2015 et au-delà soient réaffirmés avec force.

Le programme de développement pour l'après-2015 doit permettre l'avènement d'un monde riche en possibilités pour tous les peuples, un monde d'équité, de liberté, de dignité et de paix, ce qui exigera une évolution considérable de la part de la communauté internationale. Ce nouveau programme viendra souligner l'interdépendance entre tous les pays de la planète, quel que soit leur niveau de développement. De l'avis du Bureau du Président de l'Assemblée, l'heure est venue pour l'Assemblée, qui est l'organe délibérant suprême de l'Organisation des Nations Unies, d'exercer sa responsabilité collective et de définir d'urgence une vision commune de ce que constituerait un avenir durable pour tous les peuples au-delà de 2015.

La soixante-huitième session devrait être l'occasion de se réjouir d'un bon nombre de résultats donnés par la Conférence Rio +20. Il appartiendra au Bureau du Président de l'Assemblée générale de donner des directives claires pour promouvoir la tenue d'un débat fructueux entre les États Membres, qui leur permette d'articuler le nouveau programme. Le Bureau aidera les États Membres et il les encouragera à faire preuve de la détermination et du sens des responsabilités nécessaires pour fixer un ensemble clair de priorités, qui sera au besoin examiné plus avant pendant la soixante-neuvième session de l'Assemblée.

Afin d'encourager la communauté mondiale à dégager un consensus et à prendre des initiatives concrètes pour appliquer le programme de développement pour l'après-2015, plusieurs réunions et débats thématiques de haut niveau seront organisés. Le Président John W. Ashe a indiqué que les trois manifestations de haut niveau suivantes seraient organisées sous sa houlette :

1. Contribution des femmes, des jeunes et de la société civile au programme de développement pour l'après-2015;
2. Les droits de l'homme et l'État de droit dans le programme de développement pour l'après-2015; et

3. Contribution au programme de développement pour l'après-2015 de la coopération Sud-Sud, de la coopération triangulaire et des technologies de l'information et des communications au service du développement.

Outre ces manifestations de haut niveau, le Président et son équipe consacreront par ailleurs aux sujets ci-après trois débats thématiques organisés en étroite coopération avec les États Membres et les autres acteurs concernés :

1. Le rôle des partenariats
2. Permettre l'avènement de sociétés stables et pacifiques; et
3. Eau, assainissement et énergie durable dans le programme de développement pour l'après-2015.

Chacun de ces débats sera l'occasion d'approfondir les thèmes correspondants, le Bureau du Président de l'Assemblée entendant bien obtenir des résultats tangibles sur ces questions.